

Introduction

ÉCLAIRER LES DÉBATS SUR LES TIERS-LIEUX

Rémy Seillier,

Directeur général adjoint de France Tiers-Lieux

Les tiers-lieux sont aujourd'hui au cœur d'un engouement sans précédent. Initiatives citoyennes, soutiens publics, reconnaissance institutionnelle, médiatisation croissante : ce phénomène, longtemps resté marginal, est désormais une composante structurante des transformations territoriales et sociales. Pourtant, cette montée en puissance s'accompagne d'une multiplication des usages du terme, de définitions parfois floues et de discours enthousiastes qui ne s'embarrassent pas toujours d'une analyse rigoureuse. La recherche a donc un rôle fondamental à jouer pour objectiver ces dynamiques, les contextualiser et permettre aux acteurs, aux décideurs publics comme aux citoyens, de mieux comprendre ce que recouvrent réellement les tiers-lieux, au-delà des discours et des représentations.

Ces premiers *Cahiers de recherche sur les tiers-lieux* visent précisément à croiser les travaux académiques pour en dresser un panorama critique. Il ne s'agit pas de figer une définition unique ou d'imposer une vision monolithique des tiers-lieux, mais bien de rendre compte de la diversité des approches, de donner à voir les controverses et d'encourager les débats nécessaires à l'élaboration d'un savoir collectif sur ces espaces en transformation. Les contributions rassemblées dans ce numéro témoignent de cette pluralité de points de vue : certains chercheurs abordent les tiers-lieux sous l'angle de la convivialité et de l'informalité, d'autres les considèrent comme des outils d'*empowerment* ou encore comme des espaces d'hybridation entre mouvements citoyens et action publique. Loin d'une approche normative, ces travaux permettent d'appréhender les multiples formes et évolutions des tiers-lieux, tout en questionnant leur place dans les dynamiques territoriales et économiques.

La nécessité d'un regard croisé et interdisciplinaire

L'étude des tiers-lieux exige un décroisement des disciplines, impliquant la sociologie, la géographie, les sciences de gestion, l'urbanisme ou encore la science

politique. Loin d'être un simple concept, le tiers-lieu est un phénomène hybride qui engage des formes variées d'organisations sociales, économiques et institutionnelles. Ces *Cahiers de recherche* mettent en évidence la nécessité d'une approche interdisciplinaire, à même de comprendre les interactions entre leurs modèles économiques, leurs formes d'institutionnalisation, leur ancrage territorial et leurs effets sur l'action publique, ainsi que leurs fondements ou valeurs intrinsèques.

Bruno Latour nous rappelle que pour comprendre un phénomène en transformation, il faut suivre ses acteurs et les relations qu'ils tissent avec leur environnement. C'est cette approche qui est privilégiée ici : analyser les tiers-lieux non pas comme une catégorie figée, mais comme des espaces – voire des territoires – en mouvement, façonnés par des tensions et des adaptations constantes. En confrontant les points de vue et les méthodes, ces recherches permettent d'éclairer les multiples dimensions des tiers-lieux et d'enrichir les réflexions sur leurs rôles dans les mutations contemporaines.

Dépasser les clivages idéologiques et les fantasmes

Les tiers-lieux suscitent des discours parfois polarisés. Ils sont tantôt perçus comme des espaces de renouveau démocratique et d'innovation sociale, tantôt critiqués comme des outils de dépolitisation ou d'instrumentalisation par les pouvoirs publics. Certaines analyses tendent à opposer de manière caricaturale l'institutionnalisation et l'indépendance citoyenne, alors que les contributions de ces *Cahiers* montrent que ces processus sont bien plus complexes et souvent imbriqués.

L'enjeu est donc de dépasser ces représentations simplistes pour interroger les dynamiques réelles à l'œuvre. Comment les tiers-lieux évoluent-ils au contact des politiques publiques ? Dans quelle mesure favorisent-ils l'émergence de nouvelles formes de gouvernance collective ? Comment s'intègrent-ils dans les réseaux territoriaux et économiques ? Autant de questions que la recherche permet d'explorer, afin de mieux comprendre les conditions de pérennisation et de transformation de ces espaces.

Donner à voir la recherche pour mieux comprendre et agir

Depuis cinq ans, l'État a investi près de 300 millions d'euros dans le développement des tiers-lieux. Une telle mobilisation de fonds publics appelle une évaluation rigoureuse de leurs effets et de leurs impacts. Quelles transformations économiques, sociales, écologiques, culturelles ou politiques, ces espaces induisent-ils réellement dans les territoires ? Contribuent-ils à renouveler les modes d'action publique ? En quoi ces dynamiques locales associant les habitants et les acteurs du territoire, notamment les collectivités, renouvellent-elles des formes de coopération locale ?

Ces *Cahiers de recherche* s'inscrivent dans cette démarche analytique et critique. Ils visent à offrir une vision d'ensemble des recherches en cours, à favoriser les échanges entre chercheurs et praticiens, et à enrichir les réflexions sur les enjeux contemporains des tiers-lieux. Comprendre ces espaces, c'est mieux accompagner leur évolution, anticiper leurs défis et proposer des cadres d'action plus adaptés aux réalités de terrain.

Méthode

Ce premier volume des Cahiers de recherche s'est construit en plusieurs étapes.

- Construction et suivi du projet par un comité scientifique composé de 10 membres (retrouver la liste page X).
- Deux ateliers de co-construction ont permis de mobiliser une trentaine de chercheurs contributeurs (en septembre et octobre 2023) afin d'analyser l'état de la recherche sur les tiers-lieux et de construire collectivement le plan de ces Cahiers de recherche.
- Diffusion de l'[appel à contributions](#) construit grâce aux ateliers et à l'appui du comité scientifique (de décembre 2023 à février 2024).
- Réception de 38 propositions d'articles puis sélection de 19 articles avec le comité scientifique.
- Rédaction des articles par les auteurs ou groupements d'auteurs (de février à mai 2024).
- Relecture anonymisée des articles par des chercheurs experts des tiers-lieux ainsi que par l'équipe de France Tiers-Lieux (de mai à octobre 2024).
- Finalisation des articles par les auteurs : derniers allers-retours avec relecteurs, réception des versions définitives des articles et écriture des introductions de chapitres par des chercheurs spécialistes des tiers-lieux (d'octobre 2024 à janvier 2025)
- Éditorialisation avec la maison d'édition Le Bord de l'Eau au sein d'une collection thématique « Tiers-Lieux ».



Le premier chapitre de ces Cahiers propose un éclairage sur la diversité et les fondements des tiers-lieux en croisant plusieurs perspectives de recherche. Il met en évidence le foisonnement des usages du concept dans la littérature académique francophone, tout en soulignant un certain flou terminologique. JEAN-YVES OTTMANN dresse ainsi un panorama bibliométrique qui montre que les tiers-lieux sont étudiés par de nombreuses disciplines – sociologie, urbanisme, sciences de gestion, géographie, etc. – mais que ces travaux dialoguent peu entre eux. L'un des enjeux majeurs

soulevés est celui de l'intentionnalité : un espace devient-il un tiers-lieu parce qu'il remplit certaines fonctions, ou parce qu'il est conçu dès le départ avec une vocation spécifique ? Cette question est particulièrement prégnante dans les politiques publiques actuelles, où les tiers-lieux sont souvent investis pour répondre à des objectifs précis (cohésion sociale, revitalisation territoriale). Étudier cette intentionnalité permettrait de mieux comprendre les effets des politiques publiques et d'éviter d'éventuelles instrumentalisation du concept.

Au-delà de cet état des lieux, le chapitre explore des déclinaisons spécifiques des tiers-lieux, notamment dans les champs de la santé et de la culture. YANN BERGAMASCHI ET SES CO-AUTEURS s'intéressent aux tiers-lieux de santé (TLS), qui émergent comme des espaces d'expérimentation de nouvelles pratiques de soin et d'innovation sociale. Ces lieux ne se substituent pas au système de santé classique mais cherchent à renouveler les formes de partenariat entre soignants, soignés et citoyens, dans une logique de démocratie sanitaire. Du côté de la culture, MATINA MAGKOU, ÉMILIE PAMART et MAUD PÉLISSIER interrogent la catégorie des « tiers-lieux culturels » et son rapport aux lieux alternatifs (friches culturelles, squats, nouveaux territoires de l'art). Elles identifient plusieurs enjeux de recherche, notamment le rôle de ces espaces dans le renouvellement des modes de création et de diffusion, leur contribution au développement territorial, et leur place dans la transition socio-écologique. Enfin, CLÉMENT MARINOS propose une réflexion sur l'évolution des tiers-lieux à travers la notion émergente de « quart-lieux », qui intègre les mutations des mobilités et du travail hybride. Il rappelle, en mobilisant Edgar Morin, que les concepts circulent entre disciplines et que le tiers-lieu constitue un objet privilégié pour décroquer la recherche.

Le deuxième chapitre explore les tiers-lieux en tant que laboratoires de transformation, mettant en lumière leur rôle dans les transitions écologiques, économiques et sociales. Plusieurs contributions les envisagent comme des outils et des méthodes permettant d'expérimenter d'autres manières de faire société. PASCAL GLÉMAIN analyse ainsi les tiers-lieux sous l'angle de « l'économie écologique et solidaire », soulignant leur capacité à porter des projets collectifs de transition à l'échelle locale. AMÉLIE TEHEL s'intéresse quant à elle à leur potentiel d'*empowerment*, en interrogeant les conditions qui permettent aux individus d'y renforcer leur pouvoir d'agir sans tomber dans les logiques d'injonction néolibérale. Puis, à travers les exemples de Medellín et Madrid, RAPHAËL BESSON met en évidence le rôle des tiers-lieux comme espaces d'hybridation entre innovations citoyennes et politiques urbaines. Il nous invite à repenser les processus d'institutionnalisation en dépassant l'opposition classique entre autonomie citoyenne et intervention publique, démontrant que l'institutionnalisation des tiers-lieux peut être un processus dynamique, contribuant à la réinvention des cadres d'action publique et d'action collective.

Deux autres contributions s'appuient sur la théorie des communs pour éclairer les dynamiques à l'œuvre. HERVÉ DEFALVARD interroge l'économie des tiers-lieux, prise entre la logique des politiques publiques qui les soutiennent et la nécessité de construire une alternative au modèle néolibéral dominant. Il défend l'idée que les tiers-lieux peuvent contribuer à l'essor de « territoires en commun », où l'économie s'organise autour d'une production de valeur humaine et territoriale, plutôt que du profit. De son côté, AMANDINE LEBRUN propose une taxonomie politique des tiers-lieux, révélant les tensions entre des imaginaires contrastés : certains adoptent une posture critique et transformatrice, tandis que d'autres s'inscrivent davantage dans l'entrepreneuriat social ou l'action publique. Plutôt qu'un modèle unique, elle plaide pour une coexistence féconde de ces différentes approches, dans une dynamique d'expérimentation et d'ajustement permanent.

Le troisième chapitre explore les rapports complexes entre les tiers-lieux et l'action publique, mettant en lumière les dynamiques d'institutionnalisation, de récupération et de renouvellement des pratiques. ROMAIN PASQUIER montre comment les tiers-lieux sont devenus des instruments des politiques territoriales, favorisant leur diffusion et professionnalisation, mais aussi leur possible instrumentalisation par les élus locaux. Cette reconnaissance institutionnelle, bien qu'offrant des opportunités, peut aussi réduire les marges de manœuvre des acteurs et homogénéiser les pratiques. SALOMÉ COUSINIÉ, quant à elle, interroge la frontière entre initiatives citoyennes et institutionnalisation. Elle met en lumière une dynamique ambivalente de marchandisation croissante des tiers-lieux, pouvant dénaturer leurs activités, mais qui dans le même temps peut s'avérer vectrice d'autonomisation pour certains acteurs, grâce à la diversification des ressources financières. Elle replace le développement des tiers-lieux dans un contexte d'injonctions à l'innovation et à l'expérimentation, souvent cadrés par les institutions publiques plutôt que portés spontanément par les citoyens.

Les deux autres contributions permettent d'éclairer les relations entre institutions publiques et tiers-lieux, à partir d'exemples sectoriels. PAULINE JUVENEZ analyse le développement des tiers-lieux dans le secteur médico-social et montre qu'ils redéfinissent les cadres d'accompagnement en introduisant des temporalités et des modes d'organisation plus souples. Ces espaces tentent d'expérimenter d'autres manières de faire, favorisant une approche plus inclusive dans un secteur où les contraintes financières sont de plus en plus fortes. De son côté, FABRICE RAFFIN montre comment la culture du faire propre aux tiers-lieux a influencé l'évolution des politiques publiques culturelles en introduisant de nouvelles pratiques et de nouvelles approches. Il décrit les phénomènes de couplage entre acteurs des tiers-lieux et représentants de l'action publique, soulignant que cette

dynamique ne se résume pas à une simple institutionnalisation descendante, mais à une réinvention mutuelle.

Le quatrième chapitre interroge les relations entre tiers-lieux et territoires en explorant leur rôle dans la fabrique urbaine, leur impact sur le développement territorial et les dynamiques de mise en réseau. CÉLINE DE MIL et FANNY COTTET analysent comment les tiers-lieux contribuent à la fabrique urbaine, en les replaçant dans les débats sur l'urbanisme transitoire, le *coworking* et les lieux culturels. Elles mettent en évidence leur rôle potentiel dans la création d'une mixité fonctionnelle et sociale au sein des villes, tout en soulevant une tension : ces espaces peuvent-ils réellement favoriser une reconfiguration de l'urbanisme en intégrant de nouveaux rythmes et temporalités, ou risquent-ils de devenir des instruments au service de logiques marchandes ? Cette interrogation résonne avec les travaux de CAMILLE BRETON et PATRICE TISSANDIER, qui questionnent l'impact des tiers-lieux sur le développement territorial. Leur recherche souligne qu'individuellement, ces lieux ont des effets limités, mais que leur intégration dans des réseaux multi-scalaires, notamment avec l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), pourrait amplifier leur influence. L'enjeu repose selon eux sur la structuration de ces réseaux pour optimiser les complémentarités et mesurer les externalités générées, une tâche encore complexe en raison du manque d'outils adaptés pour évaluer leur impact de manière systématique.

L'importance des réseaux est également au cœur de l'enquête menée par NATHALIE CHAUVAC ET SES CO-AUTEURS sur les *fablabs* et Espaces du Faire (FEF) en Nouvelle-Aquitaine. Leurs travaux confirment que ces espaces s'ancrent dans des dynamiques locales tout en maintenant des connexions avec des partenaires extérieurs, favorisant ainsi des collaborations qui n'auraient pas vu le jour autrement. Cependant, cette articulation entre ancrage local et inscription dans des réseaux plus larges nécessite des ressources et une continuité dans les financements pour assurer leur pérennité. Enfin, l'étude met en garde contre des attentes institutionnelles parfois déconnectées des réalités du terrain : si les pouvoirs publics voient dans ces lieux des leviers de transformation territoriale, leur viabilité reste tributaire d'un soutien durable.

Le dernier chapitre interroge les méthodologies de recherche appliquées aux tiers-lieux, en mettant en évidence la diversité des approches et les tensions entre production de connaissances et engagement dans l'action. LUCILE OTTOLINI et ÉVELYNE LHOSTE proposent une analyse généalogique et scientométrique de la notion de tiers-lieux, en comparant son usage en France avec les travaux internationaux. Leur étude montre que les tiers-lieux français ne correspondent pas entièrement à la définition des *third places* de Ray Oldenburg, qui reposent principalement sur la convivialité et la conversation. En France, les tiers-lieux sont avant tout des

espaces du *faire ensemble*, impliquant concertation, expérimentation et innovation sociale. Associés aux *fablabs* et aux dynamiques d'apprentissage collectif, ils fonctionnent comme des lieux d'interaction entre sciences et sociétés, contribuant ainsi à la coproduction des savoirs et à l'innovation par l'usager.

Les deux autres contributions explorent la manière dont la recherche s'inscrit directement dans les dynamiques des tiers-lieux. MATHILDE GOUTEUX, MYRIEM KADRI, MAXIME LECOQ et ÉLODIE REQUILLART analysent le dispositif Cifre en tiers-lieux, mettant en lumière les tensions entre temporalités scientifiques et contraintes opérationnelles. Leur étude révèle que l'urgence d'agir, les modèles économiques précaires et la difficulté d'accès aux financements dédiés à la recherche peuvent limiter l'ancrage des démarches réflexives. De leur côté, BÉATRICE MAURINES et NICOLAS POSTA s'intéressent aux tiers-lieux nourriciers à travers une approche participative, en examinant leurs rôles dans la transition agroécologique. Ils montrent que ces espaces, encore peu définis, gagnent à être étudiés *via* des méthodes collaboratives, impliquant une posture réflexive du chercheur. En croisant différentes perspectives, ces contributions mettent en évidence le potentiel des tiers-lieux comme objets d'étude hybrides, à la frontière entre recherche et action, et soulignent la nécessité d'adapter les méthodologies scientifiques, mais également les dispositifs publics de soutien à la recherche, à la réalité de ces dynamiques.



Ainsi, loin d'un manifeste ou d'un texte de consensus, ces Cahiers de recherche sont une invitation à la discussion et à l'exploration collective. Ils ouvrent la voie à de nouvelles pistes de recherche et appellent à poursuivre le dialogue entre académiques, acteurs de terrain et décideurs publics. Ils se constituent comme une ressource pour mieux appréhender la place des tiers-lieux dans nos sociétés et leurs perspectives d'avenir. Plus qu'un simple objet d'étude, les tiers-lieux constituent un véritable enjeu de société, nécessitant une approche critique, nuancée et évolutive pour accompagner leur développement de manière éclairée et pertinente.